

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier, nonobstant la résolution # 356-12-2020 ayant établi le calendrier des séances régulières du conseil pour 2021 dont celle du lundi 1^{er} novembre, considérant qu'il y a en ce sens conflit avec la période électorale se tenant du 8 octobre au 7 novembre et qu'un recomptage peut être demandé durant les 4 jours suivant la fin de la période électorale, la résolution # 352-10-2021 à la séance régulière du conseil du 4 octobre 2021 a été adoptée, comme suit :

- Ce conseil reporte la séance ordinaire du lundi 1^{er} novembre au **lundi 15 novembre 2021** à 19h30, au Centre récréatif, 2555 rue du Parc à St-Antoine-Abbé.

DONNÉ à Franklin, ce 22 octobre 2021.



Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité en sus d'une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 22 octobre 2021 entre 08h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour d'octobre 2021.



Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier